

Causons "polypores" (XVII)

Autor(en): **Jaquenoud-Steinlin, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie**

Band (Jahr): **54 (1976)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-937021>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Causons «polypores» (XVII)

(Article précédent: BSM 53/10: 145–150, octobre 1975)

Nous rappelons ce que nous avons déjà dit en détail dans ce bulletin en décembre 1972, p. 171: chaque section (ou chaque membre de l'Union ne faisant pas partie d'une section) peut demander par son président à notre rédacteur, A. Nyffenegger, Muristr. 5, 3123 Belp, l'envoi d'un sachet contenant les exemplaires des espèces discutées (toujours indiquer de quel numéro de «Causons polypores» il s'agit).

Après les *Gloeophyllum*, les *Lenzites* et les *Trametes confragosa* var. *tricolor*, il serait naturel de traiter *Trametes confragosa* dans ses autres formes, mais cette espèce soulève de tels problèmes que nous préférons la discuter plus tard. Peut-être que jusque-là les premiers essais d'interfertilité entre var. *tricolor* et les autres formes de *Trametes confragosa* auront pu être réalisés à Lyon. Une autre suite naturelle eût été *Daedalea*, mais nous préférons traiter ce genre ensemble avec *Lenzites warnieri* Dur. & Mont. qui n'a pas encore été trouvée en Suisse mais qui ne nous paraît pas exclue dans la région des lacs tessinois (lac de Lugano, Lac Majeur, par ex.). Nous comptons que dans le courant de 1976 nous aurons suffisamment de matériel de cette espèce pour en faire la distribution des sachets.

Cette fois-ci, nous n'envoyons que les sachets relatifs au numéro ci-présent de «Causons polypores». Ils contiennent deux espèces: 76/1 et 76/2.

Prenons en main celle qui a les pores les plus grands et essayons à nouveau de déterminer à l'aide de Bourdot & Galzin, à la page 515. Comme il s'agit d'un polypore aux tubes bien formés et soudés sur toute leur longueur, nous pouvons commencer à partir du n° 3:

- Tubes ou fossettes creusés dans la trame, ne formant pas une couche distincte de celle-ci.
Espèces subéreuses ou coriaces, à spores blanches: 4
- Tubes formant une couche distincte de la trame: 7.

Pour pouvoir répondre à cette question, il faut couper une partie du basidiome radialement et de haut en bas avec une lame de rasoir pour mettre à nu la trame et nous remarquerons tout de suite que cette trame continue dans les tubes, donc qu'il n'y a pas de couche distincte aux tubes: il faut continuer sur 4. Mais avant tout examinons si notre basidiome répond aussi aux exigences du 3.1: «Espèces subéreuses ou coriaces»: à l'état sec notre champignon n'est que conditionnellement coriace, il est plutôt cassant et les basidiomes contenus dans les sachets sont malheureusement secs, datant même de plus d'une année. Mais nous pouvons garantir qu'à l'état frais ce basidiome est coriace. Donc la qualité «coriace» indiquée par Bourdot & Galzin se réfère principalement à l'état frais et n'est pas absolue.

Spores blanches: avec un exsiccât, il est difficile d'obtenir une sporée. Pour savoir si les spores sont blanches, à l'heure actuelle nous dirions hyalines, il faut examiner l'hyménium au microscope et s'il y a des spores hyalines, donc non colorées, où pratiquement nous ne remarquons que les contours formés par la membrane, la sporée sera blanche ou blanchâtre. Et si nous n'avons pas de microscope? Voici une recette pratique, mais qui n'est pas absolue: les spores colorées se conservent plus facilement que les spores blanches à vie plus courte. Ces spores devraient former une «poudre» nettement colorée sur l'hyménophore qui est blanchâtre, mais nous ne remarquons rien de cela, bien que l'hyménophore apparaisse mûr. Donc nous pouvons admettre que ce champignon doit avoir des spores «blanches», soit hyalines. Continuons:

- 4 – Trame composée de deux parties, l'inférieure dure, fibreuse, la supérieure, molle, spongieuse; hyménium dédaléen: *Daedalea*, X.
- Trame homogène: 5.

Examinons à nouveau la trame mise à nu: elle est continue, et dans le sens de Bourdot & Galzin, nous pouvons parler d'homogénéité, même si cette trame devient plus foncée vers la partie abhyméniale et si elle est séparée du tomentum par une fine ligne noire très nette. En effet, nous ne

pouvons pas parler d'une partie fibreuse et dure et d'autre partie qui serait molle, comme une éponge. Donc à 5:

- Hyménium déchiré en palettes ou aiguillons: *Irpex*, IX.
- Hyménium lamelleux ou dédaléen: *Lenzites*, XI.
- Hyménium formé de pores grands, 2 mm Ø environ, anguleux-hexagones; trame coriace subéreuse, indurescente: *Hexagona*, XIII.
- Hyménium formé de pores grands ou moyens, 0,25–1,2 mm; trame subéreuse plus ou moins dure: *Trametes*, XII.
- Hyménium formé de pores fins; plantes minces, coriaces.

Ici, de nouveau, si nous voulons déterminer à l'aide de Bourdot & Galzin, il s'agit de faire très attention, car l'hyménophore de cette espèce peut se présenter très différemment d'une basidiome à une autre et nous conseillons de l'examiner à la loupe.

Loupe: il y en a de toutes sortes. Nous en utilisons une avec un agrandissement de 10×, et un diamètre de la lentille de 21–22 mm. Cette lentille est enchassée dans une matière plastique (plus solide serait du métal, mais cela coûterait plus cher), et par un œillet nous pouvons y passer un cordon que nous mettons autour du cou afin d'avoir toujours la loupe à disposition, que ce soit sur le champ ou dans notre chambre d'étude. Une telle loupe coûte environ Fr. 21.– à 24.– chez un opticien. Il ne faut surtout pas choisir une loupe avec un champ visuel trop petit, ni une irisant.

Les basidiomes croissant verticalement avec à peine un rebord comme un chapeau ont des pores très allongés avec la paroi extérieure qui manque, ce qui leur donne à première vue un aspect irpicoïde. Mais si nous examinons ces pores à la loupe, nous remarquerons qu'ils ont les autres parois de ces pores extérieurs soudées à celles des pores intérieurs entiers et qui ne se remarquent guère sans loupe. Le même basidiome présente au rebord piléïque des pores entiers, de même vers la marge inférieure stérile: ce polypore ne peut pas être considéré comme ayant l'hyménium déchiré en palettes ou aiguillons.

Un hyménophore de cette espèce ne sera jamais lamelleux, même si des pores allongés peuvent faire penser parfois à des lamelles, mais ce sont toujours des parties isolées. Là où se présente une difficulté, c'est au terme «dédaléen». Il existe en effet des basidiomes âgés aux pores très dédaléens et cette espèce a été placée par Sommerfelt sous *Daedalea* en 1826. Mais si nous examinons l'ensemble du basidiome, nous remarquerons que les bords ont les pores bien formés, non dédaléens, contrairement par exemple à *Daedalea quercina* L. ex Fr. dont les pores bien formés sont rares, isolés, donc pas en groupes.

Que les pores ne sont pas hexagonaux, c'est clair, et qu'ils sont grands ou moyens, et non pas fins, c'est aussi clair, donc nous devons choisir: *Trametes*, XII, soit à la page 582, dont la clef commence à la page 583: tous les basidiomes que nous avons envoyés sont «dimidiés sessiles ou étalés-réfléchis», donc à 2:

- Chair rouge; pores rouge vermillon: *T. cinnabarina*, n° 887
- Chair fauve ou cannelle: 3
- Chair brun d'ombre; chapeau subzoné, villeux ou hérissé de poils raides: *T. hispida*, n° 890.
- Chair blanche, pâle, crème incarnat, lignicole ou crème bistré: 4.

Que la trame n'est pas rouge, c'est clair, et il est aussi clair que le chapeau n'est ni villeux ni hérissé de poils raides. Mais là où nous pouvons douter, c'est sous «chair fauve ou cannelle» et nous pouvons consulter ce qu'il y a sous 3: *T. odorata* et *T. trabea*, soit deux *Gloeophyllum* qui nous sont déjà connus, puisque nous les avons déjà traités (voir «Causons polypores» VI, et III/IV).

Donc il ne nous reste que chair blanche, pâle, crème incarnat, lignicole ou crème bistré: 4. De toutes ces couleurs, une seule peut encore jouer: lignicole. Et dans ce cas-là, sur la base des basidiomes que nous avons envoyés, ce serait à comparer avec du bois de chez nous bien sombre.

- 4 – Chapeau triquètre, étalé-réfléchi ou résupiné: pores 4–5 par mm: *T. squalens*, n° 889 bis.

Ce n'est pas le cas, car nos basidiomes ne sont pas triquêtres, de plus ils ont moins de trois pores par mm.

– Chapeau dimidié, épais, bossu ou aplani: 5.

Nos basidiomes sont allongés, mais rarement dimidiés, de plus pas épais.

– Chapeau résupiné avec marge réfléchie; chair peu épaisse: 8.

Oui, tous nos basidiomes ont une grande partie résupinée, puis la marge réfléchie. La trame est peu épaisse (env. 1 mm) alors que les tubes sont beaucoup plus allongés. Donc continuons à 8: «Chapeau à villosité persistante, ordinairement accompagnée de poils longs, rigides, jaunâtres ou fulvescents; spores 8–10 × 3 µm.»

Si nous avons un microscope, nous remarquerons que les spores sont de ces dimensions. Par contre, l'on ne peut pas parler ici de villosité, mais tout au plus d'un caractère de velouté à glabre, suivant l'âge du basidiome. Il n'y a donc pas non plus de poils longs, rigides. Encore moins pouvons-nous parler de «jaunâtres ou fulvescents» car la surface piléique de nos basidiomes est d'un brun foncé à brun noir ou brun bistré:

– Chapeau glabre ou glabrescent: 10.

D'accord. Car il n'y a que les exemplaires bien frais qui sont encore veloutés. Donc à 10:

– Chair plus ou moins colorée dès le début: 11.

– Chair blanche, au moins sur le frais: 13.

Il est clair que la trame de ces basidiomes est bien colorée, donc à 11:

– Chapeau rugueux ou scrobiculé, pâle fauvâtre; chair alutacée, subéreuse, mince; tubes 3–8 mm: *T. malicola*, n° 901.

Ce n'est certainement pas cela, puisque nos basidiomes ont des chapeaux brun foncé et que la trame est nettement brune.

– Chapeau submembraneux, flasque, sillonné, brun foncé; chair mince, tendre, concolore ou plus pâle: 12.

Le chapeau peut être considéré comme submembraneux, il est sillonné, et il est brun foncé. La trame est mince, et plus pâle que la surface du chapeau. Par contre, le chapeau de nos basidiomes n'est plus flasque, de plus la trame n'est plus tendre: ces qualités ont pu être observées quand ces champignons ont été récoltés. Donc nous pouvons continuer sur 12:

– Pores 0,6–0,8 mm: *T. mollis*, n° 902

– Pores 0,1–0,15 mm: *T. stereoïdes*, n° 903.

Les pores sont de 0,6–0,8 mm, ou même plus grands. Donc nous devons avoir devant nous «*Trametes mollis* (Sommerf.) Fr.» suivant la nomenclature de Bourdot & Galzin. Comme nous traiterons nous-même cette espèce, nous ne nous attarderons pas à la description de Bourdot & Galzin qui ne contient pas de termes polyporologiques que nous n'eussions traités dans les précédents numéros. Notons toutefois que contrairement à ces auteurs qui considèrent cette espèce comme étant très rare, elle est commune chez nous.

Examinons maintenant le basidiome dans l'autre sachet: il ressemble étrangement à celui du premier sachet, sauf:

a) que les pores sont beaucoup plus fins, beaucoup plus réguliers, beaucoup plus nombreux par mm

b) que la trame est beaucoup plus claire

c) que les basidiomes sont beaucoup plus fins, beaucoup plus petits, plus minces.

Il n'est pas difficile d'en déduire qu'il doit s'agir de la seconde alternative proposée sous 12:

– Pores 0,1–0,15 mm: *T. stereoïdes*, n° 903.

Mais si nous n'avions eu que cette espèce à déterminer, donc sans *D. mollis*, nous aurions été sûrement arrêtés à la page 515 sous 5, car pour continuer sur *Trametes*, il faut accepter que les pores soient au moins moyens, soit de 0,25 mm au moins, alors que suivant Bourdot & Galzin les pores de *stereoïdes* sont de 0,1–0,15 mm. Nous aurions dû accepter la dernière alternative de 5, soit:

– «Hyménium formé de pores fins; plantes minces, coriaces: 6.»

Sous 6, nous serions tombés sous *Coriolus*, et nous n'aurions pas trouvé notre *stereoïdes*. Ici, il y a matière à réflexion: dans la clef, l'on a attaché une trop grande importance à la grandeur des pores pour nous amener aux différents genres. Il y a des caractères beaucoup plus importants que la grandeur des pores pour marquer l'affinité de deux espèces.

(A suivre)

M. Jaquenoud-Steinlin, St-Gall

Frühlingsboten aus dem Pilzreich

Wir Menschen sind trotz aller Technik, die uns umgibt, noch stark mit der Natur verbunden und in ihren Kreislauf integriert. Der Frühling ist daher auch die Jahreszeit, die besonders freudig begrüßt wird; zu lebensabweisend ist doch der rauhe Gesell Winter. Selbst der vielgeübte Wintersport kann nur am Winteranfang echte Begeisterung hervorrufen. Mit zunehmender Dauer des Winters verliert sich das Interesse an ihm. Mit dem Längerwerden des Tages lockt die Sonne mehr und mehr zu ausgedehnten Spaziergängen und Exkursionen. Dabei werden die ersten Boten des Frühlings freudig begrüßt. Meist sind dies die ersten Blüten von Huflattich, Pestwurz, Soldanella, Frühlingsknotenblume, Hasel und Weide. Also lauter Vertreter von Blütenpflanzen. Unbemerkt davon hat jedoch auch die Pilzwelt ihre Arten, die uns vom leisen Einzug des Frühlings künden. Die Zahl dieser Asco- und Basidiomyceten ist nicht gerade gering, und man ist das Erstaunen der anderen Spaziergänger schon gewöhnt, dem man begegnet, wenn sie einen «Frühlingssammler» beobachten.

Verlässliche Frühlingsboten sind zum Beispiel:

<i>Mycena tintinnabulum</i> (Fr.) Quél.	Winterhelmling
<i>Flammulina velutipes</i> (Curt. ex Fr.) Sing.	Winterrübling
<i>Strobilurus esculentus</i> (Wulf. ex Fr.) Sing.	Nagelschwamm
<i>Strobilurus tenacellus</i> (Pers. ex Fr.) Sing.	Nagelschwamm
<i>Xeromphalina campanella</i> (Batsch ex Fr.) Mre.	Geselliger Glöckchennabeling
<i>Pleurotus ostreatus</i> (Jacq. ex Fr.) Kummer	Austernseitling
<i>Lentinus adhaerens</i> (A. & S. ex Fr.) Fr.	Harziger Sägeblättling
<i>Hygrophorus marzuolus</i> (Fr.) Bres.	Märzellerling
<i>Panellus serotinus</i> (Pers. ex Fr.) Kühn.	Gelbstieliger Zwergknäueling
<i>Panellus stypticus</i> (Bull. ex Fr.) Karst.	Eichen-Zwergknäueling
<i>Panellus mitis</i> (Pers. ex Fr.) Sing.	Milder Zwergknäueling
<i>Tubaria furfuracea</i> (Pers. ex Fr.) Gill.	Trompetenschnitzling
<i>Piceomphale bulgarioides</i> (Rabenh. in Kalchbr.) Svrček	
<i>Helotium vernalis</i> Dennis	
<i>Sclerotinia tuberosa</i> (Fr.) Fuckel	Anemonenbecherling
<i>Sarcoscypha coccinea</i> (Fr.) Lambotte	Zinnoberroter Kelchbecherling

Manche dieser Arten sind auch schon im Winter zu finden, wenn eine kurze Tauperiode Eis und Schnee verdrängt. Wenn man diese Aufstellung betrachtet (sie liesse sich natürlich noch wesentlich verlängern), so fällt auf, dass es vorwiegend Holzbewohner sind, die wir um diese Jahreszeit finden können. Vielleicht hängt das damit zusammen, dass sich Äste, Zapfen und Baumstümpfe schneller erwärmen und daher rascher ausapern, da sie ja doch nicht mit dem Bodenfrost in direkter Verbindung stehen und daher eine Fruktifikation früher einsetzen kann.

Diese Pilzarten sind auch jedes Jahr wieder der erfreuliche Beginn einer Wachstumsakzeleration, die im August/September ihren Höhepunkt findet, um dann wieder genauso überschaubar zu werden wie zum Jahresanfang.

Heinz Forstinger